

Trouble mental & contrat.

Par **JURISTE**, le **05/05/2006** à **11:26**

Salut !

Concernant ce sujet auquel le plan suit, je vous serais vraiment reconnaissant que vous me donniez votre opinion sur cette partie du travail dont le plan établit, si oui ou non, je suis encore dans le sujet. Toutes vos remarques, critiques et/ou suggestions que vous pourrez me faire là-dessus sont les bienvenues pourvu que ça ait un rapport avec le sujet.

Voici le plan détaillé.

I-/ La capacité de contracter

A-/ La nécessité du consentement

B-/ L'aptitude à consentir

II-/ Les incapacités de contracter

A-/ L'absence du consentement

B-/ Les incapacités d'exercice et de jouissance

Merci d'avance ! Cordialement, JURISTE !